Nous Soussignés, nommés commissaires par l'academie Royalle de chirurgié pour fair le raport, d'un ecrit intitulé;

Exposé d'une blesure considerable au bras faite par une arme a feu arivée a Mademoiselle de Monconsiel a plassac prés Blaye le 20 mars 1748.

L'auteur est M.r labesse chirurgien major du regiment de condé infanterie.

cet ecrit, ne porte rien qui ai l'aparance d'observation, c'est une simple description d'une playe au bras, a une demoiselle agée de dix ans, faite par un coup de fusil chargé de plomb, qui parti de huit pieds de distance de la demoi.lle; et la charge luy porta, a la partie moyene et externe du bras gauche, penetra jusqu'a l'os, et l'emporta dans toute sa circonferance de l'étandue de quatres doigts, a cela prés, de quelques esquilles separées du tout, tenant encore aux chairs, la division des parties molles. - - - -

fut bornée, longitudinallement a celle de
los, et transversallement fort large, —
et irreguliere.

quatres chirurgiens on vû la blesure.
M.rs malade et siseau, chirurgiens a
blaye, lun dela citadelle et lautre
delaplace, furent appelés pour donner
les premiers secourds.

M.r labesse pour lors a Bordeaux
fut mandé, et se trouva le landemain
alalevée du premier apareil, il Examina
laplaye et dit, quelle commansoit —
directement alatache inferieure du —
muscle delthoide et finisoit environ
quatres doigts au desous, quelle étoit
large et profonde les borts extremement —
lividés machés, et fort gros, lon voyoit
les deux extremités de los, qui formoient
differantes pointes, lavan bras et la
main, étoient fort gonflés, et ne tetoient
atachés a la partie interne du bras
que par une portion du muscle brachial
interne, par le bicept, larter brachialle
et le paquet qui laccompagne.

nous nentandons pas. Se quia voulu dire Mr labesse, par le paquet qui acompagne larter, et nous croyons quil a aumoins obmis, de faire mention dans le peu des chairs qui restoient pour Soutenir le bras, alendroit de la playe, de la peau, du tissu Selullaire, des nerfs et des vaines, qui devoient necessairement y etre comprises.

Mr labesse porte la division du bras bien a lextreme, en disan même ~~quon~~ quon auroit pu finir de le Separer dun Seul coup de Siseaux, ou de bistouri; cela ne saccorde pas ~~contrarie~~ avec ce quil a dit auparavan, que la playe etoit large et profonde.

lavis de Mr labesse etoit de couper le bras, mais il ne fut pas Suivi.

nous croyons quen pareil cas il ne pouroit y avoir que la mortification de lavanbras qui du decider lamputation.

Mr labesse eu la permission de Son regiment pour rester aupres de la malade, quil a Soigné, et pansé pandan trois mois

le plus methodiquement dit il, quil y a été
posible il n'en pas survenu d'accident
et ne dit rien de plus, sur tout ce quil a
fait
nous en sommes étonnés, trois mois de
soins et pensements, remplis par un abille
homme dans un fait de cette importance
offrent bien des choses d'ésirables a
savoir tant du costé des resources de
l'art que de celles de la nature.
M.r labesse fut obligé de quiter la malade
pour d'autres affaires, mais avant de partir
Monsieur fourcade fils maitre chirurgien
a Bordeaux fut apelé en consultation
le mauvais état ou il trouva la playe
luy fit desesperer de la guerison et son
avis fut de couper le bras M.r labesse
qui avoit été du même santiment, dès
le commencement ne voulu pas si rendre
et n'en raporte d'autre raison si non
qu'ayant conservé le bras pendant trois
mois, il faloit persister. ils conclurent
de tranper le bras deux fois par jour
dans la lesive de cerment pour deterger
et faciliter dit l'auteur la sortie de

plusieurs esquilles qui se presantoient
encore.
Monsieur Sireau fut chargé de la
conduite de la maladie, et dans léspace
de neuf mois, il parvint a Sicatriser
la playe.
Mr labesse dacte son exposé de
poitier le 24 aoust 1751, il ni a que
dix mois quil a vû la demoiselle
et létat de son bras, il a remarqué
quà lándroit de la Sicatrice le bras
represante une grosse endouille qui
se plie pour formes un coude lors
que le bras nést pas Soutenu dans
une extantion egalle, cepandans
la demoiselle Sén aide pour jôüer
et tricoter, en tenant lavanbras flechi
avec un ruban en echarpe.
Madame de Moncorsiel lamere a
écrit depuis, quil paroit que les extremittés
de los, se sont raprochées a un point
quón espere quelles Se rejoindrons
tout a fait.
Si cet ouvrage de la nature vient a

sa perfection comme il y a toute apparance, par la vegetation du Suc osseux les mouvemens du bras pouroient se retablir au moin en partie.
Monsieur labesse ne lespere pas, car il dit en finissant, malgré un exemple et un Evenement semblable dont jai été temoin si je me trouvois a même dêtre consulté pour un bras dans le même état, eu egard aux mêmes circonstances je seroit toujours dàvis de le coupér.
Si le bras de Mademoiselle de monmoriel agée de dix ans a le Succés que lon doit naturellement atendre en se fondan sur lesperiance son bras luy sera tres utille donc Mr labesse na pas raison de vouloir couper.
mais il dit encore je pence que de pareils exemples sont bons a savoir, surtout aux chirurgiens dármée, qui coupent des membres, qui pouroient étre souvant conservés.

Mr labesse paroit s'acuser luy même par se quil a dit si dessus.

quant a l'exemple quil site, en faveur des chirurgiens, et surtout pour ceux qui sont employés a l'armée

nous disons que les vraits chirurgiens ne sont exerupuleusement que des aides de la nature et n'agissent conformement que lors quelle leurs indique son impuissance, ~~et~~ savent s'arrêter quand ses resources peuvent agir seulles, pour être observateurs.

nous ne croyons pas que l'academie puisse faire usage de cette description si elle n'est suivie d'un detail bien methodique, de tout ce qui a été fait pandant tout le traitement, et soutenue des raisons, qui ont engagé a determiner et varier les secours de toute espece, pour contribuer a faciliter les operations de la nature et la faire ariver plutot a son but

pour remplir toutes ces conditions, depuis le premier instant de la blessure jusqu'au moment de sa guerison il seroit necessaire, que Mr labesse

recuilli bien exatement, la conduite
et la doctrine, de chacuns de ceuse
qui ont concouru avec luy pour ce fait,
qui donne matiere a une tres
belle observation, que l'academie
veroit avec plaisir.

a paris ce 25 may 1752

Lachaud

Froment l'aîné.